



■ DIRECTION

La Chargée de Communication

■ N° /SV

Affaire suivie par :  
Mlle Sophie VIGNERIE

## INVITATION DE PRESSE

### **Cérémonie de la Sainte Barbe départementale et prise de commandement du Colonel Maxence JOUANNET, le Samedi 10 décembre 2016 à 11h**

#### **CENTRE DE SECOURS DE LA MAUVENDIERE**

*(9 rue de la Mauvendiere- 87000 LIMOGES)*

A l'occasion de la cérémonie de la Sainte Barbe départementale, une cérémonie de prise de commandement du **Colonel Maxence JOUANNET** (*nouveau directeur des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne*) sera organisée au **Centre de Secours de la Mauvendiere** à Limoges sous la Présidence de **M. Raphael LE MÉHAUTÉ**, Préfet de la Haute-Vienne et de celle de **M. Jean-Claude LEBLOIS**, Président du Conseil Départemental et Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Haute-Vienne.

Le programme sera le suivant :

➤ 11h

- Accueil des Autorités
- Honneur aux drapeaux
- Revue des effectifs
- Prise de commandement du Colonel Maxence JOUANNET
- Dépôt de gerbes
- Lecture des messages officiels
- Remise de décorations

➤ 11h45 : Allocutions

➤ 12h : Verre de l'amitié

Les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires de Limoges, le personnel administratif et technique de la direction, les chefs de centre du département ainsi que les autorités préfectorales et de nombreux élus sont conviés à cette commémoration.

En espérant vous y retrouver, veuillez recevoir mes sincères salutations.

La Chargée de Communication

Sophie VIGNERIE  
06 07 38 50 60

**Note sur les éléments protocolaires de la cérémonie départementale  
de la Sainte Barbe 2016 et de la prise de commandement du  
Colonel Maxence JOUANNET**

**Samedi 10 Décembre 2016 – 11h**

***Centre de Secours de la Mauvendièrre  
LIMOGES***

Traditionnellement en fin d'année, les sapeurs-pompiers fêtent leur sainte patronne : la Sainte-Barbe. Cette année, la cérémonie officielle regroupant l'ensemble des sapeurs-pompiers de Limoges se déroulera à la caserne de la Mauvendièrre et sera associée à la prise de commandement du nouveau directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Haute-Vienne : le Colonel Maxence JOUANNET

**Déroulement de la cérémonie :**

**11h Accueil des autorités**

Honneur au drapeau

Revue des effectifs

Prise de commandement du Colonel Maxence JOUANNET

Dépôts de gerbes par :

- M. le Président de l'Amicale de Limoges, accompagné du colonel JOUANNET, nouveau directeur départemental
- M. le Maire de Limoges (ou son représentant)
- M. le Président du conseil départemental et Président du conseil d'administration du SDIS de la Haute-Vienne
- M. le Préfet de la Haute-Vienne (ou son représentant)

Lecture des messages officiels

- Message du Président de la Fédération Nationale des SP de France par le Président de l'UDSP 87
- Message du Ministre de l'Intérieur par M. le Préfet

Remise de décorations

-----

Allocutions (dans la remise du centre de secours)

- **M. le Directeur Départemental du SDIS de la Haute-Vienne**
- **M. le Président du CD et CA du SDIS de la Haute-Vienne** (*remise des insignes du corps départemental au Colonel JOUANNET avant la prise de parole*)
- **M. le Préfet de la Haute-Vienne (ou son représentant)**

Verre de l'amitié

# Colonel Maxence JOUANNET



## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

2013/2016 :

CHARGE DE MISSION : « grands événements » auprès du Préfet, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (DGSCGC) **Ministère de l'Intérieur**  
*En charge notamment des cérémonies du 70<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements et COP 21.*

CONSEILLER SECURITE CIVILE :

Mis à disposition auprès du Préfet, Délégué Interministériel pour les Grands événements Sportifs (DIGES) **Ministère en charge des Sports**  
*En charge des Jeux Equestres Mondiaux, de l'UEFA-EURO 2016 et de nombreux grands rassemblements sportifs.*

2008/2013 : Directeur de la défense et de la protection civile au sein du Haut-commissariat de la République en Polynésie française

2006/2008 : Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor

2003/2006 : Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Gers

1997/2003 : Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours de la Vendée

1993/1997 : Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours de l'Allier

1983/1993 : Corps départemental de Seine-et-Marne - diverses fonctions de SPP (d'équipier à chef de groupement)

1976/1984 : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'INDRE - SPV au Centre de Secours communal d'Eguzon-Chantôme

-----  
2012 : Auditeur 189<sup>ème</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale

2000 : Cycle Supérieur de Management de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET STRASBOURG)

4 Décembre 2016



## Solidaires, ensemble !

*Chers collègues et amis, membres de la communauté  
des sapeurs-pompiers de France,*

L'année 2016, pour nous comme pour la population française, a apporté son lot de drames et de catastrophes. Nous, sapeurs-pompiers, étions présents et solidaires, remplissant notre mission de secours, au quotidien comme lors des attentats, des inondations et d'une saison feux de forêt particulièrement intense.

L'année a été également marquée de façon tragique par la perte de plusieurs camarades, sans oublier de trop nombreux blessés. Nos pensées les accompagnent ainsi que leurs familles. Dans ces moments, la solidarité de notre communauté prend tout son sens. Elle s'incarne bien sûr dans les aides apportées par le réseau au niveau des amicales, des unions et l'action commune de la Fédération, l'ODP et la MNSPF. C'est aussi et surtout une action de tous les jours, une attention portée les uns aux autres, un accompagnement dans la durée lors d'événements difficiles. C'est la raison d'être même de notre réseau, les bases de sa construction à partir des historiques caisses de secours. C'est pourquoi l'action sociale est une partie du vivre ensemble que je souhaite consolider.

Développer le sentiment d'appartenance de chacun à notre communauté, c'est multiplier l'attention portée à l'autre au quotidien et pouvoir répondre, de façon adaptée, aux situations complexes qui se présentent. La formidable mobilisation et la solidarité dont les sapeurs-pompiers ont su faire preuve pour venir en aide à ceux d'entre nous qui ont été touchés de façon personnelle est une magnifique illustration de ce que nous pouvons faire ensemble.

Il y a un an, quelques jours seulement après les attentats du 13 novembre, c'est avec respect, dignité et dans la solidarité que nous avons célébré partout sur le territoire cette cérémonie.

*Cette année encore restons soudés, souvenons-nous et célébrons notre Sainte-Barbe  
avec la force de nos valeurs et notre bel esprit collectif !*

**Eric Faure**  
président de la FNSPF,  
président de l'Œuvre des pupilles

**Message de Bernard CAZENEUVE, ministre de l'intérieur,  
à l'occasion de la Sainte-Barbe 2016**

**Chaque année, à la même période, les sapeurs-pompiers, les sapeurs-sauveteurs et les démineurs de la Sécurité civile se retrouvent, partout en France, pour fêter leur patronne Sainte Barbe.**

Cette fête traditionnelle est d'abord placée sous le signe du souvenir. J'ai en cet instant, comme vous tous, une pensée pour vos camarades morts ou blessés en service commandé. En 2016, 4 d'entre eux ont encore payé du prix de leur vie le service de nos concitoyens. Vincent GERARD, Bruno COLLARD, Boris GEMET et Jérémy BEIER, vous demeurerez à tout jamais dans notre mémoire.

A leurs familles, à leurs proches et à leurs camarades, à tous les blessés qui conservent dans leur chair les cicatrices de leur engagement au service des autres, je veux exprimer la reconnaissance et le soutien de la Nation.

Mais la Sainte-Barbe est aussi un moment convivial, un moment de fraternité, un moment de partage avec vos familles, vos proches et vos camarades. C'est ce moment toujours émouvant où la grande famille de la sécurité civile se retrouve pour « faire corps » autour de ses traditions et de ses valeurs, qui sont aussi celles de la République.

**Chaque année, notre pays connaît des tragédies au cours desquelles les héros que vous êtes se retrouvent en première ligne.** Ce fut encore le cas en 2016. Toujours, vous avez su faire face avec détermination, aussi bien dans les circonstances exceptionnelles, telles que les inondations du printemps dernier ou bien les feux de forêt de cet été, que lors des millions d'interventions que vous avez assurées, comme chaque année, contre les risques courants.

A l'extérieur de nos frontières, vous avez aussi incarné la solidarité de la France à l'égard des populations sinistrées par des catastrophes. Vous avez aussi donné de votre temps pour former nos concitoyens aux gestes et comportements qui sauvent, et je veux saluer votre mobilisation dans le cadre de la « Grande Cause nationale 2016 ».

Plus que jamais, dans le monde incertain qui est le nôtre, la France a besoin de vous, de ce que vous faites et de ce que vous êtes. Votre engagement, votre dévouement et votre professionnalisme constituent les meilleurs remparts contre le cynisme, le désabusement et l'individualisme.

L'énergie et le temps que vous consacrez à la Nation lui sont précieux. Celle-ci vous témoigne, en retour, sa plus profonde gratitude.

**Voilà pourquoi nous avons engagé de nombreuses réformes afin de préserver, consolider et développer notre modèle de sécurité civile.**

L'engagement national pour le volontariat signé en 2013 s'est concrétisé par la mise en œuvre de 24 mesures facilitant le recrutement, la formation, la valorisation et la fidélisation des volontaires au sein des SDIS. Désormais, ces mesures doivent être déclinées et approfondies sur l'ensemble du territoire national. Je crois fermement qu'il est plus que jamais nécessaire de continuer à redresser les effectifs de sapeurs-pompiers volontaires, lesquels constituent le socle de notre modèle de sécurité civile. C'est là une dynamique décisive que nous avons initiée dès 2014, en rupture avec dix années de baisse continue du nombre de sapeurs-pompiers volontaires.

De nouveaux chantiers ont été ouverts pour élargir les viviers de recrutement. Je veux notamment saluer le dynamisme des sections de jeunes sapeurs-pompiers, des classes de cadets de la sécurité civile ouvertes dans chaque département, ainsi que des centaines de volontaires du service civique dans les SDIS.

Avec les jeunes, les femmes constituent elles aussi une priorité. Le plan d'action pour la féminisation des effectifs permettra ainsi de répondre à cet enjeu majeur. Nous venons d'ailleurs de fêter un anniversaire important, les 40 ans de l'incorporation des femmes dans les corps de sapeurs-pompiers.

Pour les sapeurs-pompiers professionnels, les réformes statutaires sont en voie d'achèvement, tandis que celles des filières du service de santé et de secours médical ont été menées à bien. Les responsabilités de l'encadrement supérieur des SDIS seront également reconnues à leur juste valeur avec la création, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'une nouvelle catégorie A+ de sapeurs-pompiers. Nous avons conduit chacune de ces réformes avec pour seul et unique objectif de redonner aux corps de sapeurs-pompiers la place et la reconnaissance qu'ils méritent dans notre fonction publique.

Quant aux démineurs, qui affrontent avec un courage exceptionnel de nouvelles formes de menaces, ils ont bénéficié d'un vaste plan de modernisation et de remise à niveau des matériels, des infrastructures et des équipements de protection.

\*

Mesdames et Messieurs,

Vous constituez un pilier de la République. Vous êtes aussi des acteurs essentiels de la résilience de notre pays face aux risques et aux menaces susceptibles de nous atteindre.

A ce titre, vous méritez le respect, la reconnaissance et l'admiration. Celles du ministre de l'Intérieur que je suis comme celles de l'ensemble des Français.

A chacun d'entre vous, je souhaite une belle fête de la Sainte-Barbe.

Vive la République !

Vive la France !

**CEREMONIE DE LA SAINTE BARBE** Centre de Secours de la MAUVENDIERE - Samedi 10 Décembre 2016**LISTE DES RECIPIENDAIRES A LA CEREMONIE**

DECORATIONS POUR « SECURITE INTERIEURE » échelon Bronze	
GRADES	NOMS-PRENOMS
Médecin-Commandant	Jean-Claude COLAS

MEDAILLES d'HONNEUR des SAPEURS POMPIERS PROMOTIONS DE JUILLET 2016 ET DE DECEMBRE 2016		
RECIPIENDAIRES	MEDAILLES	AFFECTATIONS
Adjudant-chef PAMIES Jean-Michel	OR	Mauvendienere
Adjudant AUBEAU Olivier	OR	Beaubreuil
Adjudant PELLERIN Pascal	VERMEIL	Direction
Adjudant VIGNAU Patrick	VERMEIL	Mitout
Adjudant DARCY Isabelle	VERMEIL	Beaubreuil
Adjudant MESMIN Laurent	VERMEIL	Mitout
Adjudant LERBET David	VERMEIL	Mauvendienere
Sergent-chef GIRAUD Laurent	VERMEIL	Mitout
Sap 1ère cl DETIVAUD Philippe	VERMEIL	Beaubreuil
Lieutenant PELLEGRIN Nicolas	ARGENT	Direction
Sergent-chef DAUDE Christophe	ARGENT	Beaubreuil
Sergent-chef DUILHE Christophe	ARGENT	Mauvendienere
Sergent-chef GUYONNAUD Hervé	ARGENT	Mitout
Sergent-chef GOUBELY Frédéric	ARGENT	Beaubreuil
Sergent-chef MADRIAS Frédéric	ARGENT	Beaubreuil
Sergent-chef DE SOUSA Yannick	ARGENT	Beaubreuil

<b>REMISE des MÉDAILLES D'HONNEUR REGIONALES, DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES</b>		
<b>RECIPIENDAIRES</b>	<b>MEDAILLES</b>	<b>AFFECTATIONS</b>
Madame COMTE Muriel	20 ANS	Beaubreuil
Madame KAMBER Zeynep	20 ANS	Mauvendièrre

<b>REMISE des LETTRES de FELICITATION</b>	
Adjudant LERBET David	Mauvendièrre
Sergent-chef BORDERIE Daniel	Mitout

Sapeurs-pompiers Professionnels, Sapeurs-Pompiers Volontaires et Personnels Administratifs et Techniques.

# SAINTE-BARBE



Ah la Sainte Barbe ! Qui ne connaît pas la Sainte Barbe... pompiers comme non-initiés, tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte Barbe. Le 4 décembre, c'est la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année, le moment où l'on se retrouve, non pas pour décaler, mais simplement pour partager un bon repas dans une ambiance de franche camaraderie.

## Pourtant, qui connaît la légende de cette sainte ? Voici la vie de Sainte Barbe.

Originnaire d'Orient au milieu du III<sup>e</sup> siècle, Barbara est la fille unique de Dioscore. Elle est d'une grande beauté, elle reçoit beaucoup de demandes en mariage de puissants seigneurs mais elle refuse de se marier. Son père l'enferme alors dans une tour d'un grand luxe, où elle vivra à l'écart des hommes. Pendant l'absence de son père, convoqué par l'Empereur, le Christ se révèle à elle. Elle se convertit au Christianisme. Sa conversion est matérialisée par la troisième fenêtre qu'elle fait percer dans la tour, symbolisant la Trinité. La colère de son père sera terrible. Il brandit son épée et la poursuit dans la ville. Elle arrive à se cacher mais un berger la dénonce. Il la saisit par les cheveux, la traîne jusqu'à la ville et l'enferme dans un donjon. Le lendemain, il la conduit devant le juge Marcien. Elle refuse d'abjurer la religion chrétienne. Le juge la condamne aux pires tortures sous le regard de son père. On lui arrache les seins avec des peignes de fer, la brûle avec des lames rougies puis elle est fouettée. Mais, par la grâce de Dieu, elle ne ressent pas la douleur. Enfin, elle est promenée nue à travers le pays, tirée par un cheval. Elle implore Dieu et un ange vient cacher sa nudité. Elle refuse toujours d'abjurer alors son père la décapite. Aussitôt, il est frappé par la foudre et réduit en poussière.

La richesse des légendes entourant le martyre de Sainte Barbe a suscité diverses croyances et pratiques : les mineurs d'abord mais aussi les artificiers, les salpêtriers, les fondeurs, les couleuvriers, les arquebusiers et bien sûr les pompiers se sont mis sous sa protection. Tous les métiers en rapport avec la foudre et le feu se tournent vers celle-ci mais aussi les fourreurs, les pelletiers et les chapeliers ! Et bien d'autres encore ayant un lien plus ou moins lointain avec la légende de la Sainte Patronne.

Sainte Barbe protège de la « mâle-mort » c'est-à-dire la mort sans avoir reçu les derniers sacrements, ce qui interdisait aux fidèles d'être enterrés en chrétiens au Moyen-âge.

Ainsi, les patronages de Sainte Barbe les plus connus furent ceux des mineurs, des canonnières et des pompiers. Elle fut surnommée « la Sainte du feu ».

La fête de la Sainte Barbe chez les pompiers se généralise sous la Troisième République : cérémonie religieuse, banquet et bal étaient de mise. La dimension festive se retrouve dans le faste des menus gargantuesques. La fête peut être à l'initiative de la municipalité ou bien des pompiers eux-mêmes.

Aujourd'hui, tous les corps ne fêtent pas la Sainte Barbe. Certains ont conservé seulement la dimension conviviale en organisant un repas entre les membres du corps. Pourtant « faire Sainte Barbe » est souvent un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe, rendre hommage aux disparus. Ensuite, c'est la famille sapeurs-pompiers qui se réunit et partage un moment amical...qui peut conduire parfois jusqu'au petit matin ! Alors vive Sainte Barbe ! *(Texte : Anne-Sophie Bellanger / Photo : Laurent Lacombe)*